

## La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

*Les Vallées du Haut-Anjou, un territoire :*

- regroupant 16 communes (soit près de 40.000 habitants), situé à proximité d'Angers ;
- attractif, offrant un cadre et une qualité de vie appréciés par sa population ;
- ouvert, d'expérimentation, pivot entre la vie métropolitaine angevine et la ruralité ;
- doté d'un projet territorial ambitieux, structuré et cohérent ;
- labellisé RSO « LUCIE 26000 » depuis février 2019.

### pour le compte de la commune du Lion-d'Angers

*Le Lion-d'Angers, une centralité :*

- de 5.100 hbts sur un axe dynamique près d'Angers, dotée de nombreux services à la population ;
- marquée par une forte croissance et d'un potentiel d'investissements de consolidation assuré ;
- connue sur le plan international grâce à la compétition équestre « Le Mondial du Lion » ;
- adhérente au schéma de mutualisation mis en œuvre par la Communauté des Vallées du Haut-Anjou pour faciliter le fonctionnement interne,

**Recrute,**

**Dans le cadre d'une création de poste,**

**par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle**

### Un(e) Chargé(e) de suivi de travaux et d'immobilier

Cadre d'emploi des rédacteurs ou techniciens (Catégorie B)

Ou adjoint administratif/ technique (Catégorie C)

**Poste à pourvoir dès que possible**

#### Missions :

En charge des dossiers urbanisme et foncier de la commune du Lion d'Angers, vous assurez les missions suivantes :

#### Suivi des chantiers :

– Coordonner et accompagner le déroulement des différents projets

- Représenter la commune auprès des entreprises, des MOE, des riverains, ABF....
- S’assurer du respect des procédures et autorisations administratives
- Suivi des différents chantiers (lotissement, voirie...)

**Définir et mettre en œuvre des procédures foncières adaptées :**

- Définir les outils appropriés à chaque situation
- Superviser des opérations d’acquisition et de cession
- Mettre en place des stratégies partenariales (EDF, Etat, SAFER...)

**Profil :**

De formation supérieure en aménagement et développement (niveau de diplôme au moins bac+2), vous disposez des compétences suivantes :

- Maîtrise de l’aspect technique et à l’aise sur les chantiers
- Maîtrise de la lecture de plans, du fonctionnement du cadastre et de la publicité foncière
- Maîtrise des procédures et outils du foncier : droit de préemption, acquisitions et cessions amiables, expropriations, acquisitions à titre gratuit

Vous êtes reconnu pour votre rigueur et savez faire preuve d’adaptation.

**Conditions et rémunération :**

- Poste à temps complet.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS
- Lieu de travail : Le Lion d’Angers

**Renseignements :**

Madame Marlène BESNIER, Responsable administrative de la commune du Lion d’Angers.

Tél. : 02 41 95 30 16 - Courriel : [m.besnier@leliondangers.fr](mailto:m.besnier@leliondangers.fr)

**Candidature** (CV et lettre de motivation) à adresser dans les meilleurs délais à : Monsieur le Président, Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, place Charles de Gaulle - BP 10032, 49220 Le Lion d’Angers, **de préférence par courriel** à l’adresse suivante : [ressourcesshumaines@valleesduhautanjou.fr](mailto:ressourcesshumaines@valleesduhautanjou.fr)